

---

Don du comité de surveillance et de la municipalité de Litteau pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Don du comité de surveillance et de la municipalité de Litteau pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 28;  
[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20158\\_t1\\_0028\\_0000\\_13](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20158_t1_0028_0000_13)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

« Que sans délai le fer vengeur abatte toutes les têtes conspiratrices ! que les tyrans l'apprennent et pâlisent d'effroi ! Que la sévérité des mesures révolutionnaires comprime l'audace des ennemis intérieurs, tandis que nos invincibles guerriers vont mettre en déroute les vils satellites des tyrans ».

GLATIGNY, C. CAIGNART, ABAUT, LEVASSEUR fils, A.S. LELEU, SIMON, DERBIGNY, Guil. DAVAL, ROBIN, BEUZART, MALAFAN, POULET, CLUSOT, RICHEPIN, LESPINE, HAMARD, DU ROSOY, LUZURIER, GOUVERNEUR, D'AIMOND, MONTIER, P.F. COQUILLIETTE, GARNERON, SUMAIS, LE CHANTRE, Jh. BELIN, OERPIN, DEMONCEAUX.

(On applaudit.)

#### 44

Les administrateurs du département de Seine-et-Oise manifestent la plus vive indignation sur les complots des scélérats qui, couverts du masque du patriotisme, cachoient des intentions criminelles, et l'horrible dessein de réasservir leur pays; ils engagent la Convention nationale à redoubler, s'il est possible, d'énergie et de fermeté, et à rester au poste où elle a été placée par la volonté souveraine du peuple.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Versailles, s.d.] (2)

« Représentans du peuple français,

Un complot affreux menaçait la liberté, votre active surveillance, en déjouant ce projet infâme, vous donne de nouveaux droits à la reconnaissance nationale.

Des hommes profondément pervers avaient surpris la confiance du peuple, le masque est tombé; ils ne sont plus dangereux : ils croyaient, les scélérats, qu'une réputation de patriotisme était un brevet d'impunité; plus lâches et plus vils que les flatteurs des tyrans, ils caressaient le peuple pour l'asservir et lui donner un roi : un roi ! cette idée seule fait frémir d'horreur ! Leur mort ne peut expier un tel forfait et l'ignominie qui tracera leurs noms à la postérité peut à peine suffire à la vengeance des vrais amis de la Liberté.

Continuez, Représentants du peuple français, Montagnards incorruptibles ! Continuez à tenir d'une main ferme et assurée les rênes du gouvernement révolutionnaire; c'est les yeux tournés vers la statue de Brutus qui décore le lieu de nos séances que nous vous adressons cette fervente prière. Périront nos enfans, nos plus chers amis s'ils ont pu trahir la cause de la Liberté et oublier un seul instant que l'amour sacré de la Patrie doit être le premier sentiment d'un Républicain ».

LEPICIER, CHARBONNIER, GOUJON, R. GODIN (secrét. greffier), CHARPENTIER, PEYRONNET.

(1) P.V., XXXIV, 11. B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> germ. (suppl<sup>t</sup>); Mon., XX, 13 et 21; Débats, n<sup>o</sup> 548, p. 4.

(2) C 298, pl. 1032, p. 10.

#### 45

Les citoyens Moreau, Cullère et autres habitans du district d'Amboise, font don à la patrie du prix du remboursement de leurs offices de procureurs, etc.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de liquidation (1).

#### 46

Les membres du comité de surveillance et de la municipalité de Litteau annoncent à la Convention nationale qu'ils ont fait déposer en don patriotique 59 chemises, 12 paires de bas et 12 paires de souliers; ils la félicitent sur ses travaux, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Litteau, 20 pluv. II] (2)

« Liberté, Egalité, Fraternité, Unité et Indivisibilité de la République. Guerre aux tyrans et aux anarchistes.

Le Comité révolutionnaire et de surveillance de la commune de Litteau, département du Calvados, district de Bayeux et les membres composant la municipalité du dit lieu,

Ayant toujours donné des preuves d'un attachement inviolable pour la prospérité de la République une et indivisible, réunissent tous leurs efforts pour le soulagement de leurs frères d'armes qui avec la valeur et le courage dont ils sont animés sauront bientôt anéantir, et les despotes et le reste des tyrans coalisés pour la destruction de notre liberté chérie. Ils viennent donc de déposer au Directoire de leur district en don patriotique 59 chemises, 12 paires de bas, 12 paires de souliers. Ce léger sacrifice, qui n'en est pas un pour des hommes nés pour la liberté, n'est rien en comparaison de celui que leur cœur désire faire pour la destruction de tous les tyrans.

Ils félicitent la Convention sur leurs sublimes travaux, les invitent à rester à leur poste.

Vive la République, Vive la Montagne ».

F. BAZIRE (maire), BAZIRE (off. mun.), LECOQ (off. mun.), MIGOLLES (off. mun.), MOTTIER (off. mun.), HEBERT (agent nat.), MANUEL (notable), G. FONTAINE (off. mun.), DUMONT (notable), G. LE GRIS (secrét.), Jacq. EUVY (notable), JUNG (notable),

Pour le Comité de surveillance : L. DOUET (présid.), Jean LE BRETHON, LEPRESTRE, René DUMONT, E. LEFORTIER, POTTIER (secrét.-greffier), Jean TILLARD, Fr. LUNEL, G. ECOLASSE, G. GUERINET.

(1) P.V., XXXIV, 12. B<sup>in</sup>, 5 germ. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(2) P.V., XXXIV, 12. B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> germ. (suppl<sup>t</sup>) et 5 germ. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) C 297, pl. 1015, p. 1.